



Le 3 novembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE
Comité Régional Cgt Bretagne

Nous sommes solidaires depuis le début de ce combat et le resterons

En effet, un élu CGT du personnel au CSE de la Fonderie de Bretagne avait été menacé de licenciement pour faute lourde au sortir du conflit social du printemps dernier.

C'est fort logiquement qu'au mois de septembre dernier, l'inspection du travail avait rejeté cette demande qui émanait de la Direction, faute d'éléments probants.

Voilà qu'aujourd'hui, cette même Direction fait appel de cette décision, provoquant la prochaine convocation de notre camarade au pôle travail, service contentieux et juridique de la DREETS à Cesson-Sévigné.

Comment ne pas voir une nouvelle preuve de l'insatiable esprit revanchard de la Direction plus prompt à piétiner la volonté d'apaisement exprimée par les personnels grévistes au moment de la suspension du mouvement social, qu'à rechercher les conditions d'une poursuite de l'activité pérenne sur le site de Caudan ?

La non-réponse aux courriers des élus locaux au sujet de propositions de « services » en vue de faciliter les perspectives d'avenir est révélatrice d'une stratégie financière se plaçant en dehors du fait démocratique et de toute considération de respect de la personne humaine.

C'est bien la solidarité résolue des personnels mobilisés depuis plus d'un an autour de la pérennité de l'activité de leur entreprise qui a permis de gagner la bataille de l'opinion. Une population mobilisée à Hennebont au mois de mai dernier, des témoignages de solidarité concrète qui ne se tarissent pas...

Des revendications sont toujours d'actualité au-delà de la seule pérennité du site : l'augmentation des salaires, les embauches nécessaires sur l'ensemble des métiers et plus largement la pertinence d'une activité industrielle qui se renouvelle dans les territoires à partir des propositions élaborées par les salariés eux-mêmes.

C'est aussi ce qui se joue au travers de cette procédure à la fois inique et contraire aux engagements de fin de conflit.

Pour l'ensemble de ces raisons, le Comité Régional CGT Bretagne appelle à se rassembler nombreux aux côtés des salariés de la Fonderie de Bretagne et de leur syndicat, le mercredi 10 novembre 2021 à 10 h devant les locaux de la DREETS, 3B Av. de Belle Fontaine à Cesson-Sévigné.